



# Thervay



## Bulletin Municipal

### *Bilan 2024 et projets 2025*

#### **La lettre du Maire**

##### **Chères Thervadières, chers Thervadiers,**

Pour cette nouvelle année, je tiens à vous adresser mes vœux les plus chaleureux. Que cette année vous apporte bonheur, santé et réussite dans tous vos projets.

Avant de nous tourner vers l'avenir, prenons un moment pour revenir sur les réalisations marquantes de l'année 2024 :

**Église et cure de Thervay :** L'église et la cure de notre village sont des éléments emblématiques de notre patrimoine communal. Cependant, les toitures de ces bâtiments ont subi les affres du temps et des intempéries, mettant en danger leur intégrité structurelle. Une évaluation approfondie réalisée par des experts en architecture et en construction a révélé des infiltrations d'eau, la dégradation des matériaux et des risques pour la sécurité. Nous avons également découvert la présence d'amiante dans les conduits de cheminée, ce qui nécessitera une attention particulière.

En septembre des trous dans la toiture sont apparus provoquant de légers dégâts dans l'intérieur de l'édifice. Ceux-ci ont été réparés grâce à l'aide précieuse d'une association, d'un ancien couvreur et d'un habitant du village. Nous avons eu la chance inestimable de recevoir un legs de Monsieur Eric Thiou d'un montant de **91 140 €**, qui nous permettra de financer une partie importante des travaux nécessaires. Nous avons également mis en place la fondation du patrimoine pour soutenir ces efforts, et un flyer a été distribué dans vos boîtes aux lettres pour vous informer de cette initiative.

Actuellement, notre maître d'œuvre travaille sur la rédaction du dossier de consultation des entreprises. Le Conseil Départemental du Jura nous a confirmé l'octroi de **60 000 €** de subvention, et nous avons déposé un dossier de demande auprès de l'État via le mécanisme de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

**Place du village :** En parallèle, nous avons avancé sur le projet de réaménagement de la place du village. Nous avons choisi le maître d'œuvre et acté un plan d'aménagement. Le Conseil Départemental du Jura nous a confirmé l'octroi de **31 175 €** de subvention, et nous avons déposé un dossier de demande auprès de la Région et de l'État via le mécanisme de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux. Vous trouverez le plan d'aménagement de la place du scénario retenu par le conseil municipal dans le document à la page 10.

Pour rappel, l'aménagement de la place des cygnes vise à atteindre plusieurs objectifs importants :

- **Mettre en valeur la fontaine :** Réhabiliter et embellir la fontaine pour en faire un élément attractif et symbolique de la place du village.
- **Faciliter le parking :** Aménager de nouvelles places de parking ou optimiser l'utilisation de l'espace disponible pour répondre aux besoins croissants de stationnement des résidents et des visiteurs.
- **Créer de l'espace public convivial :** Aménager une zone accueillante devant le bâtiment de la mairie, propice aux rencontres et aux événements communautaires.



- **Améliorer l'arrêt de bus** : Réorganiser l'arrêt de bus pour garantir la sécurité des usagers et faciliter l'accès aux transports en commun.
- **Limiter la circulation** : Mettre en place des dispositifs pour réguler et apaiser la circulation dans la rue de la Creuse en privilégiant la rue des Aigeottes.

**Projets photovoltaïques** : Nous avons également fait des progrès significatifs dans notre engagement en faveur des énergies renouvelables. Nous poursuivons le projet de champs photovoltaïques sur la parcelle communale proche de l'ancienne carrière de la LGV avec la création de la société « THERVAY ENERGIE VERTE », dans laquelle la commune détient 15 % du capital social. Récemment, nous avons également signé une promesse de bail emphytéotique pour l'implantation d'une centrale photovoltaïque d'autoconsommation collective sur l'ancien terrain de foot.

#### **Autres réalisations :**

En outre, nous avons mis en service la solution de vidéoprotection de la commune, renforçant ainsi la sécurité de nos citoyens. Nous avons également refait la route de Malans et le chemin de la Chintre, améliorant ainsi l'infrastructure routière de notre village. Nous avons également poursuivi les travaux pour l'aménagement des services techniques, avec les finitions de la zone de vie de notre employé communal.

**Mise en œuvre du PLUi** : Le Plan d'Urbanisme Local intercommunal (PLUi) a été approuvé à l'unanimité par le conseil communautaire le 28 novembre 2024, après une enquête publique qui s'est déroulée du 8 janvier au 7 février 2024. Vous trouverez la carte du règlement graphique à la page 12 du bulletin. Je profite de ce bulletin pour informer les propriétaires concernés par les zones sur fond bleu (à Urbaniser - 1AURB) que ce droit à construire est valable jusqu'à la prochaine révision. Pour garantir ce droit, il est important de présenter un projet avant cette date, sinon il pourrait être réévalué. De plus, le périmètre délimité des abords (zone autour d'un monument historique où des règles spécifiques d'urbanisme s'appliquent pour protéger le cadre et la vue du monument) de la fontaine des cygnes a été revu et se trouve également dans le bulletin à la page 14. A noter que l'ensemble de ces documents est téléchargeable sur notre site internet (rubrique "[Urbanisme/Plan Local d'Urbanisme inter-communal \(PLUi\)](#)").

En regardant vers l'avenir, nous avons de nombreux projets passionnants pour 2025 :

#### **Projets pour 2025 :**

- **Lancement des marchés de travaux pour l'église et la place** : Nous lancerons les marchés de travaux pour la rénovation de l'église et l'aménagement de la place du village, poursuivant ainsi nos efforts pour préserver et améliorer notre patrimoine communal.
- **Opération de nettoyage et de vidage des bâtiments communaux** : Nous réaliserons une opération de nettoyage et de vidage des bâtiments communaux, afin de maintenir un environnement propre et fonctionnel pour tous.
- **Travaux de voirie** : Nous entreprendrons des travaux de voirie pour imperméabiliser la route de Bresilley, stabiliser une partie du trottoir de la route de Dijon et améliorer la signalisation dans notre commune.
- **Inauguration des services techniques** : Nous prévoyons l'inauguration des services techniques au printemps 2025, marquant ainsi l'achèvement de ce projet important pour notre commune.

Le 1er août 2024, alors qu'il rentrait pour sa dernière journée de formation, le sapeur Mickael GARING est décédé brutalement dans un accident de la route. Ce fut un choc pour l'ensemble de l'effectif de la caserne de Thervay **je tiens à exprimer tout notre soutien et notre solidarité au centre de secours en ces moments difficiles**

Je tiens également à remercier chaleureusement notre tissu associatif pour son dynamisme et son engagement à proposer des moments de rencontre entre les habitants du village et leurs amis.

Enfin, il est important de saluer, comme chaque année, le travail de grande qualité, avec courtoisie et dévouement, de notre personnel communal. Je remercie également toute l'équipe municipale pour son engagement précieux à mes côtés tout au long de ce mandat.

Je vous invite à rester informés des événements de notre village à l'aide de l'application mobile « Panneau Pocket » et de notre site internet [www.thervay.fr](http://www.thervay.fr).

Ensemble, continuons à faire de Thervay un village où il fait bon vivre.

**Bonne année 2025 à toutes et à tous !**

*Stéphane Ecarnot*



## Table des matières

Bilan simplifié du budget 2024 : .....	4
Section fonctionnement : .....	4
Zoom sur les dépenses à caractère général de la commune.....	5
Section investissement : .....	6
Dépenses.....	6
Recettes .....	6
Bilan travaux réalisés en 2024 et planifiés en 2025 : .....	7
État civil : .....	9
Projet d'aménagement de la place du village : .....	10
Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi): .....	12
Plan délimité des abords de la fontaine des cygnes.....	14
Bilan de la salle des fêtes année 2024 .....	15
Présentation de nos partenaires .....	16
SICTOM – collecte des bac gris tous les 15 jours.....	16
Internet par la fibre optique mis en place par PRISME .....	17
Notre Centre de Secours : .....	19
Notre antenne du Relais Petite Enfance.....	21
Nos associations .....	23
Comité des fêtes .....	23
Atelier créatif et décoration .....	25
Association de Chasse.....	26
Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique le brochet de l'Ognon .....	27
Informations pratiques .....	29
Démarches d'urbanisme en ligne 🏠.....	29
Comment contacter Enedis en cas de coupure de courant .....	29
Horaires déchèteries de Saligney 2024 .....	30



## Bilan simplifié du budget 2024 :

### Section fonctionnement :

**Bilan des dépenses de fonctionnement 2024 :**  
montant total **227 745 €**

Charges à caractère général Zoom page suivant	81 619 €
Charges de personnel	83 152 €
Dépenses compétences transférées à Jura Nord (école, haut débit, pompiers, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)	25 844 €
Indemnités élus	20 493 €
Subventions + autres contributions	13 497 €
Charges financières (intérêt emprunt)	3 140

**Bilan des recettes de fonctionnement 2024 :**

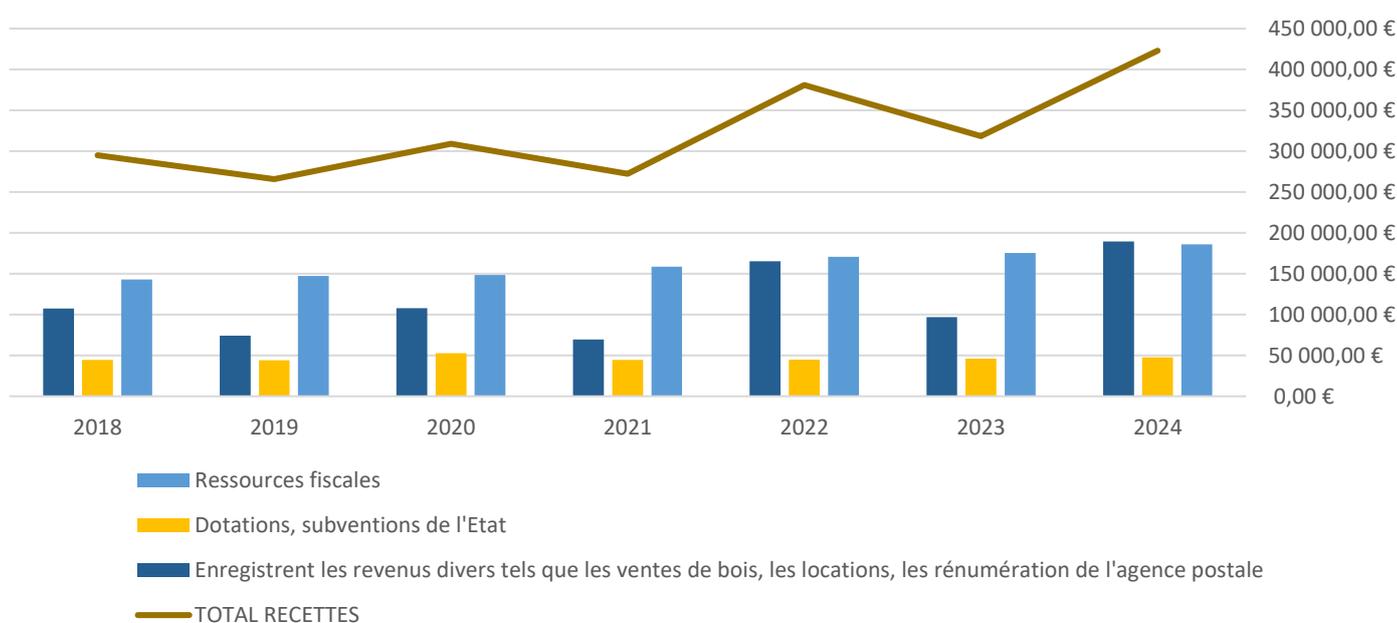
montant total **422 958 €** à laquelle s'ajoute une recette exceptionnelle de **91 140 €**

Ressources fiscales	185 953 €
Dotations, subventions	47 510 €
Ventes de bois	103 867 €
Loyers logements, location salle	55 486 €
Rémunération agence postale	16 020
Autres produits	14 121

*Recette exceptionnelle :*

LEG de Monsieur Eric Thiou	91 140 €
----------------------------	----------

Evolution des recettes de la commune de Thervay de 2018 à 2024



Le résultat de l'exercice 2024 est positif, avec une capacité d'autofinancement (CAF) brut de **195 213 €** (hors opérations d'ordre et recettes exceptionnelles).

La capacité d'autofinancement nette (CAF brut – remboursement de la dette) est de **183 797 €** (c'est un record 🏆🎉!).



## Zoom sur les dépenses à caractère général de la commune

Voici un zoom sur les charges à caractère général pour les années 2022, 2023 et 2024, ainsi que la moyenne des dépenses de 2018 à 2024.

Nature de la dépense	Moyenne 2018-2024	Zoom sur les charges à caractère général 2024	Zoom sur les charges à caractère général 2023	Zoom sur les charges à caractère général 2022
<b>Montant total des charges à caractère général</b>	<b>81 720,42 €</b>	<b>81 619,44 €</b>	<b>97 171,00 €</b>	<b>97 499,32 €</b>
Réparations diverses des bâtiments	7 178,29 €	4 799 €	10 284 €	13 644 €
Eau/assainissement	1 259,61 €	1 011 €	1 228 €	2 345 €
Energie / Électricité	7 545,30 €	7 088 €	7 387 €	7 318 €
Combustible (fuel) / carburant	5 416,37 €	4 464 €	4 669 €	7 880 €
<b>Sous total Infrastructures bâtimentaires</b>		<b>17 362 €</b>	<b>23 568 €</b>	<b>31 187 €</b>
Fournitures d'entretien & petit équipement	3 922,15 €	3 137 €	6 713 €	4 899 €
Fournitures admin + autres	862,08 €	430 €	817 €	970 €
Contrats	2 528,84 €	9 338 €	4 140 €	3 238 €
Autres	207,94 €	0 €	86 €	437 €
Entretien terrains /voirie	2 627,02 €	1 128 €	872 €	3 741 €
Entretien réparation réseau	405,81 €	0 €	0 €	816 €
Maintenance (chaufferie + informatique +...)	7 508,47 €	6 892 €	7 951 €	8 130 €
<b>Sous total charges d'exploitation</b>		<b>20 925 €</b>	<b>20 580 €</b>	<b>22 231 €</b>
Assurances	5 472,39 €	5 931 €	7 183 €	6 456 €
Honoraires et frais d'actes	1 311,82 €	1 389 €	6 046 €	30 €
<b>Sous total charges administratives et juridiques</b>		<b>7 320 €</b>	<b>13 229 €</b>	<b>6 486 €</b>
Autre service extérieur	429,10 €	0 €	0 €	0 €
fête et cérémonie + alimentation	5 199,26 €	5 867 €	4 678 €	9 700 €
<b>Sous total services et événements</b>		<b>5 867 €</b>	<b>4 678 €</b>	<b>9 700 €</b>
Téléphonie, abonnement internet	2 644,84 €	1 231 €	1 170 €	1 118 €
Prestation d'assistance à l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations de travaux)	3 953,48 €	5 629 €	4 049 €	3 422 €
Entretien bois + gardiennage + contrat de prestation ONF	9 553,01 €	9 239 €	14 328 €	9 574 €
Taxes foncières+impôt locaux	7 991,88 €	7 220 €	8 853 €	7 839 €
Autres charges diverses		6 826 €	6 718 €	5 943 €



## Section investissement :

### Dépenses

Objet	Montant € TTC	Détail
Voirie	8 683 €	Création d'un trottoir à Balançon
Voirie	4 356 €	Maitrise d'œuvre aménagement de la place du village
Voirie	2 880 €	Travaux de busage route de Malans
Signalisation de voirie	5 530 €	Miroirs + panneau de signalisation + radar pédagogique (installation prévue rue de Malans)
Bois, forêts	10 170 €	Travaux en forêt
Travaux bâtiment	75 150 €	Travaux services techniques
Travaux logement	13 932 €	Rénovation d'un logement aux marronniers
Outillage incendie	2 781 €	Poteau incendie chemin des carrières
Outillage de voirie	2 050 €	Achat tondeuse pour cimetière
Outil techniques	8 856 €	Solde de paiement de la vidéoprotection
Equipements	2 154 €	Lave-vaisselle salle des fêtes

Les dépenses d'investissement se sont élevées à un montant de **136 542 € TTC**.

### Recettes

Objet	Montant TTC	Détail
Fonds de compensation de la TVA	19 119 €	En lien avec les investissements de l'année 2023
Taxe d'aménagement	268 €	Perception de 2 taxes d'aménagement (seuil de 2,5%)
Subvention du département (dotation de soutien aux territoires et amendes de police)	19 085 €	Subvention pour les services techniques
Subvention de l'État (Dotation d'Équipement aux Territoires Ruraux)	0 €	

Les recettes de la section d'investissement concernant les subventions et taxes s'élèvent à un montant de **38 472 €**.

L'écart entre les dépenses et les recettes de la section d'investissement est compensé par la trésorerie de la commune. Cette trésorerie est alimentée par les excédents de la section de fonctionnement.

Pour information, la trésorerie de la commune au 31 décembre 2024 s'élève à environ **780 000 €<sup>1</sup>**.

<sup>1</sup> A noter que plusieurs opérations d'un montant cumulé de 150 000 € concernant des opérations 2024 seront payées en 2025 (restes à réaliser)



## Bilan travaux réalisés en 2024 et planifiés en 2025 :

<i>Actions 2024 concernant la sobriété énergétique</i>	
<b>Actions</b>	<b>État d'avancement</b>
Projet autoconsommation terrain de foot	Signature d'une promesse de bail emphytéotique de 3 ans pour mener à bien les études techniques, juridiques et règlementaires. Si les études sont concluantes, signature d'un bail emphytéotique de 30 ans
Champs photovoltaïque (SEM EnR)	Prise de participation au capital de la société "Thervay Energie Verte" à hauteur de 15%

<i>Actions 2024 concernant les bâtiments communaux et aménagements publics</i>	
<b>Actions</b>	<b>État d'avancement</b>
Travaux de mise en place des services techniques dans le bâtiment 5 route de Dijon <i>La maîtrise d'œuvre de l'ensemble du projet est effectuée par la commune</i>	Travaux de finition de la zone de vie Inauguration prévue au printemps 2025
Toiture de l'église et de la cure	Étude de faisabilité terminée Lancement de la consultation des entreprises mars 2025 Projet estimé à - 364 190 € HT pour la toiture église, - 151 850 € HT pour la toiture de la cure, - 9 150 € HT pour la partie réseau d'eau pluviale, - 24 700 € HT pour le désamiantage, - 66 450 € HT pour la reprise de la façade de la cure (cette dépense sera probablement enlevée).  Subventions/dons : - Leg Monsieur Eric Thiou de 91 400 €, - Subventions conseil départemental du Jura 60 000 €, - Subvention fondation du patrimoine (collecte en cours), - Subvention de l'État (demande en cours).
Aménagement de la place du village	Choix du maître d'œuvre (société VERDI) et du scénario d'aménagement que vous trouverez dans les pages 10 & 11 du bulletin. Projet estimé à 207 836 € HT  Subventions/dons : - Subventions conseil départemental du Jura 31 175 € - Subvention conseil régional (accord mais montant non connu) - Subvention de l'État (demande en cours)
Alarme services techniques et vidéoprotection de la commune	Mise en service du dispositif en décembre 2024  Subventions : - Subvention de l'État 38%



<i>Actions 2024 concernant la voirie</i>	
<b>Actions</b>	<b>État d'avancement</b>
Réfection de la route de Malans	Terminé novembre 2024 Montant 87 496 €  Subventions : - Subvention de l'État 17 499 €
Réfection du chemin de la Chintre	Terminé novembre 2024 Montant 24 919 €  Subventions : - Subvention de l'État 4 984 €

## **Planifiés en 2025**

*Sous réserve d'accord du conseil municipal*

### **Poursuite des deux opérations concernant la rénovation de la toiture de l'église et de la cure et de l'aménagement de la place du village :**

*En compléments de ces deux opérations, vous trouverez ci-dessous la liste des projets planifiés :*

Installation d'un radar pédagogique rue de Malans

Un radar pédagogique sera installé pour sensibiliser les conducteurs à la vitesse pour l'entrée du village.

Mise en place d'une signalisation sur la route de Bresilley

De nouvelles signalétiques seront mises en place pour sécuriser les usagers de la route.

Travaux de nettoyage et vidage des bâtiments communaux

Les bâtiments communaux de la place du village seront nettoyés et vidés, les fournitures et matériaux seront déménagés dans le nouveau bâtiment des services technique route de Dijon.

Imperméabilisation de la route de Bresilley

Des travaux d'imperméabilisation seront effectués pour prolonger la durée de vie de la route et améliorer sa résistance aux intempéries.

Stabilisation d'une partie du trottoir route de Dijon

Une partie du trottoir entre les numéros 26 et 32 sur la route de Dijon sera stabilisée pour assurer la sécurité des piétons.

Réflexion sur le dispositif de sécurisation routière route de Dijon

Une réflexion est en cours pour mettre en place un dispositif de sécurisation routière sur la route de Dijon.

## État civil :



### Naissances :

*Nous souhaitons la bienvenue à :*

- **30 janvier 2024** : Lylio CHARBONNIER, fils de Mathieu CHARBONNIER et Chloé DUBOIS.
- **24 février 2024** : Gabriel MADER, fils de Cyril MADER et Bertine CHARLES.
- **28 juin 2024** : Léo TAULIN, fils d'Alexandre TAULIN et Amandine MARTINET.
- **26 novembre 2024** : Nathanaël GONET, fils d'Alexandrine GONET.
- **1er janvier 2025** : Théana ATTOUMANE OILI, fille de Faïz ATTOUMANE OILI et Orlane PETIT.



### Mariages :

*Nous souhaitons tous nos vœux de bonheur à :*

- **06 juillet 2024** : Sylvie BONNEFOY et Patrick SCHAEFER.
- **07 décembre 2024** : Anne-Sophie GRAIPIN et Philippe LEPRÊTRE.



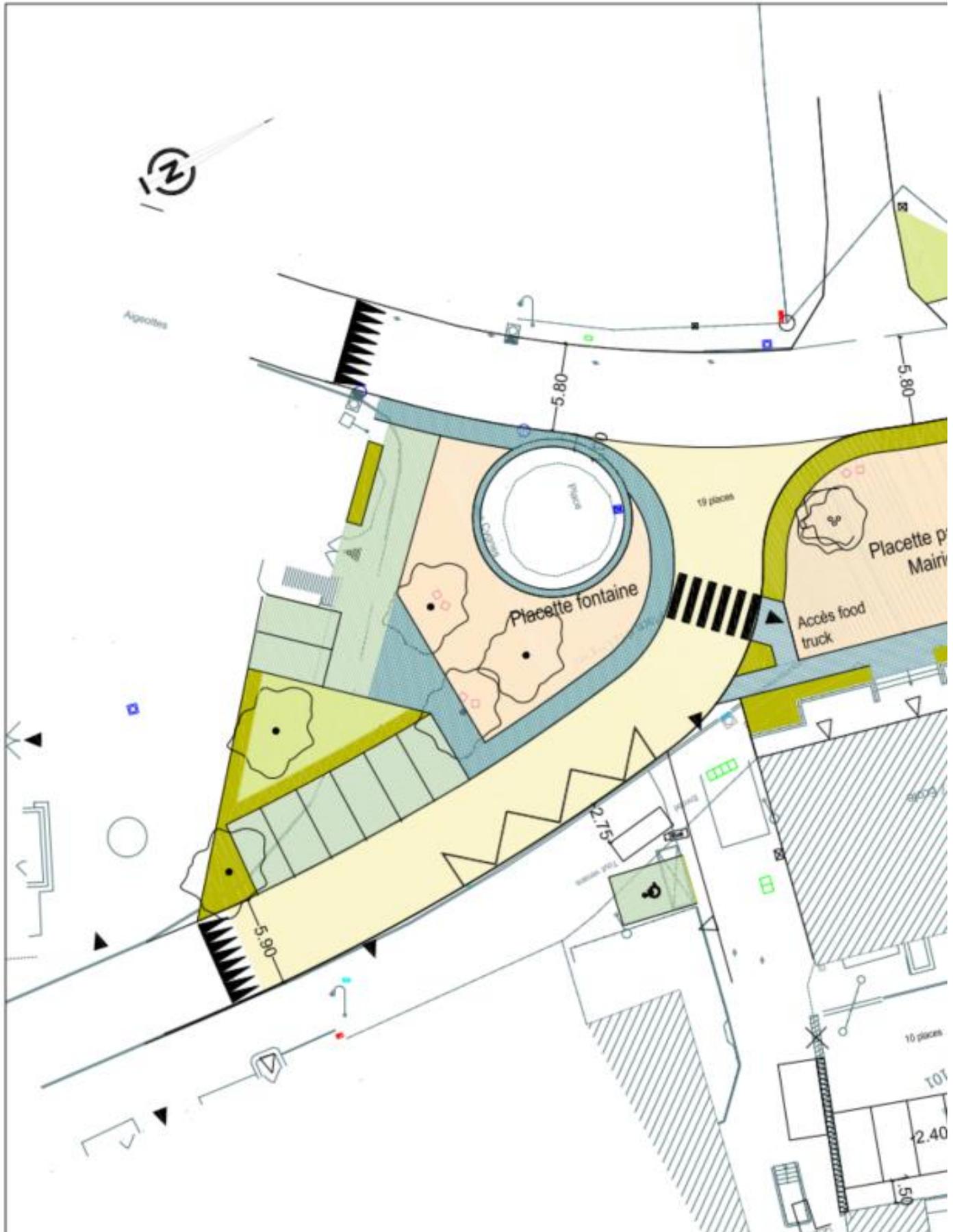
### Décès :

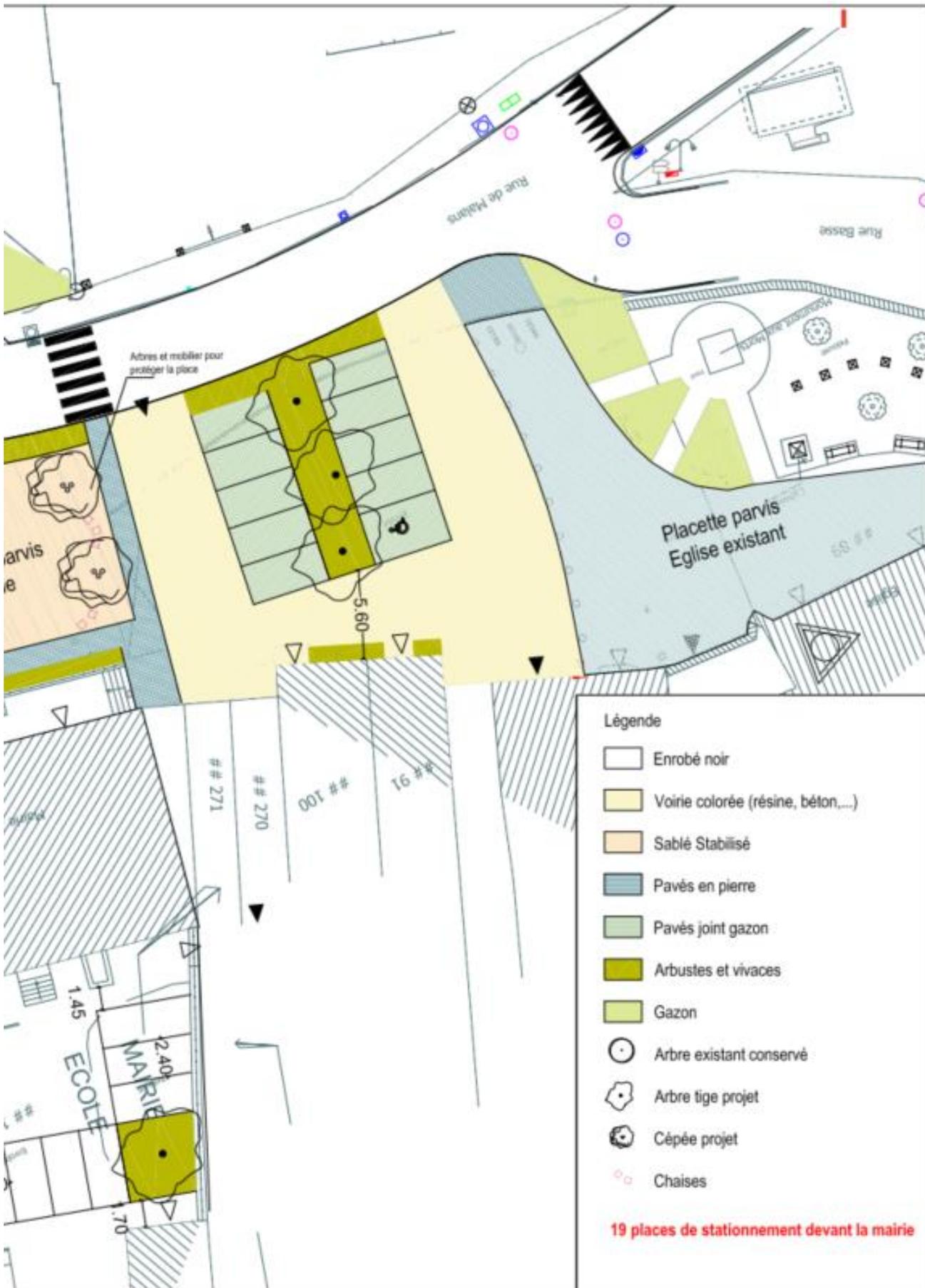
*Nous sommes triste de dire au-revoir à :*

- **25 février 2024** : Paul BERTOLI, décédé à Dole.
- **10 avril 2024** : Georges BARBIER, décédé à Rochefort-sur-Nenon.
- **10 août 2024** : Alain VIRATELLE, décédé à Dole.
- **11 novembre 2024** : Francine COMMOY née DORNIER, décédée à Thervay.



## Projet d'aménagement de la place du village :

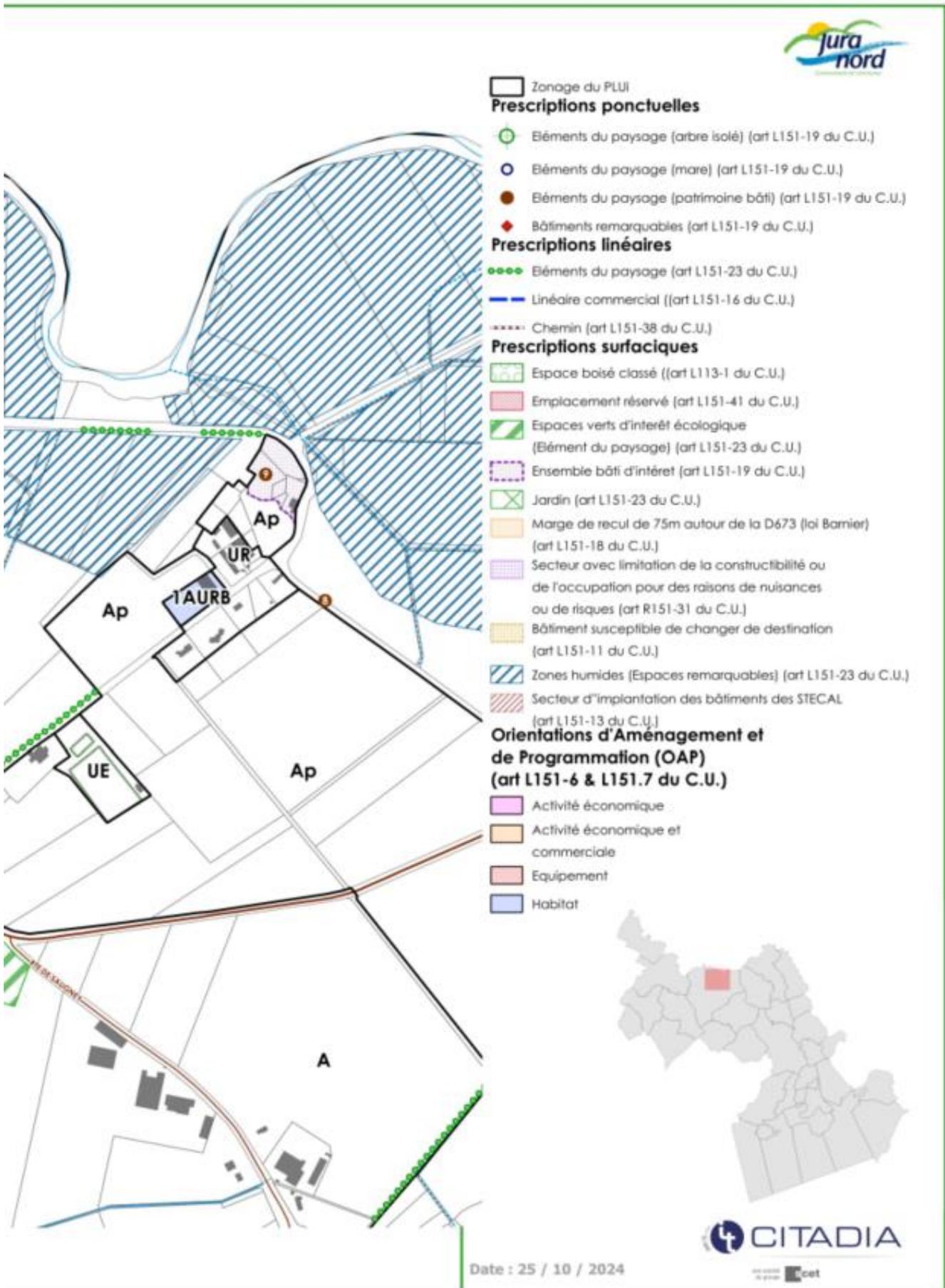




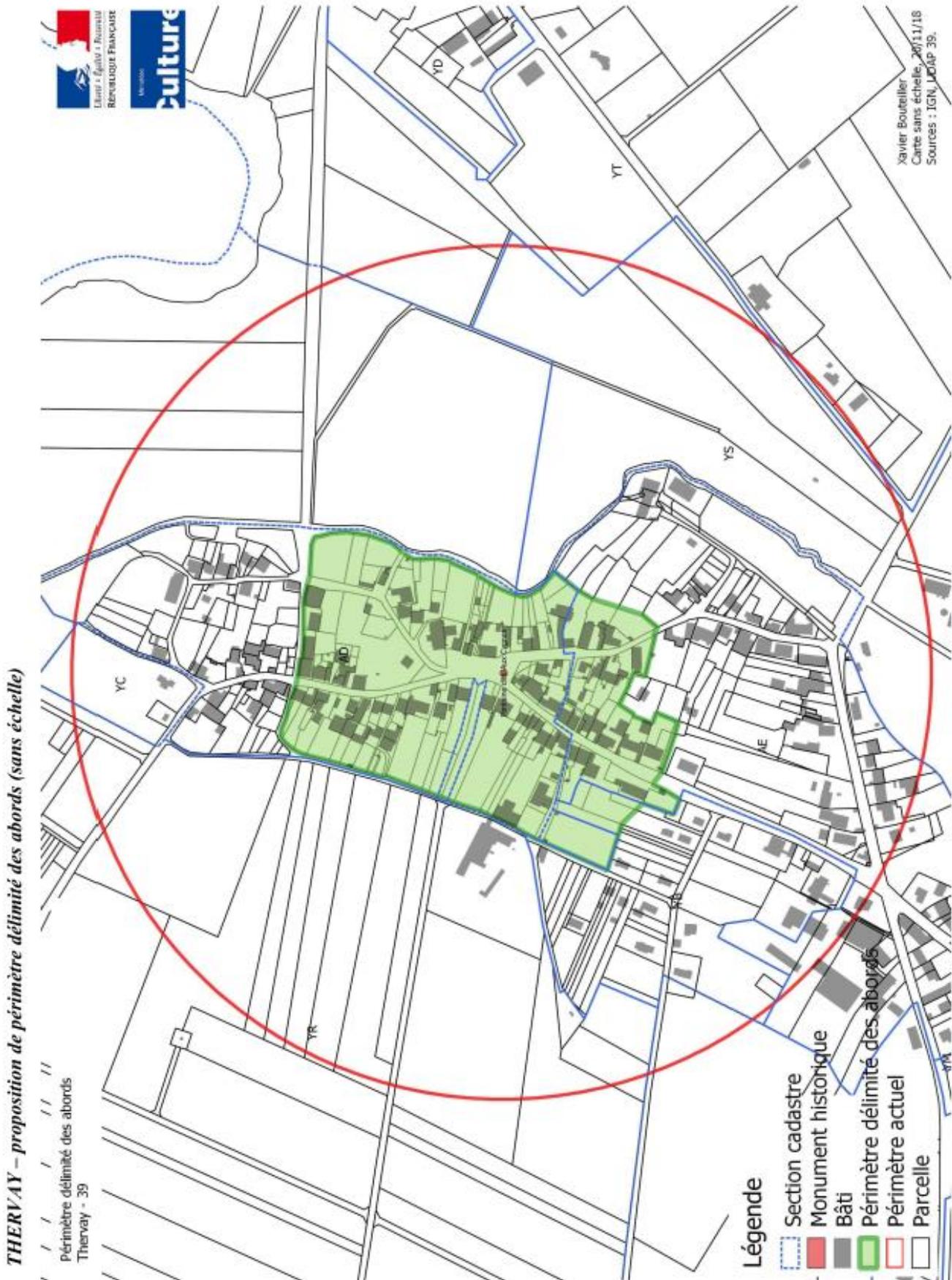


# Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi):





# Plan délimité des abords de la fontaine des cygnes



## Bilan de la salle des fêtes année 2024

### Dépenses de Fonctionnement

- **Dépenses eau/assainissement** : 73,28 €
- **Dépenses chauffage Gaz** : 1 319,07 €

**Total des dépenses de fonctionnement** : 1 392,35 €



### Recettes de Fonctionnement

- **Nombre de locations plein tarif pour personnes extérieures** : 4 locations, générant un total de 1 000 €.
- **Nombre de locations plein tarif pour les Trevadiers/Trevadières** : 5 locations, générant également un total de 1 000 €.
- **Mise à disposition gratuite** : 3 utilisations gratuites pour le Comité des fêtes, l'amicale des pompiers et la paroisse Notre dame de Serre et Chaux.
- **Location pour associations (au-delà de la première location gratuite)** : 4 locations, générant un total de 400 €.
- **Recettes pour le gaz** : 202,50 €.
- **Recettes pour la vaisselle cassée** : 7,65 €.

**Total des recettes de fonctionnement** : 2 610,15 €

### Bilan Final

Le bilan de la salle des fêtes pour l'année 2024 se solde par un excédent de **1 217,80 €**.

## Présentation de nos partenaires

### SICTOM – collecte des bac gris tous les 15 jours

À partir du 31 mars 2025, la collecte des bacs gris se fera tous les 15 jours afin de mieux répondre aux besoins des usagers et de réduire les coûts de gestion des déchets. Pour plus d'informations, consultez le site du SICTOM <https://www.sictomdole.fr> ou contactez leur service d'assistance (Tél : 03 84 82 56 19/E-mail: [contact@sictomdole.fr](mailto:contact@sictomdole.fr)).



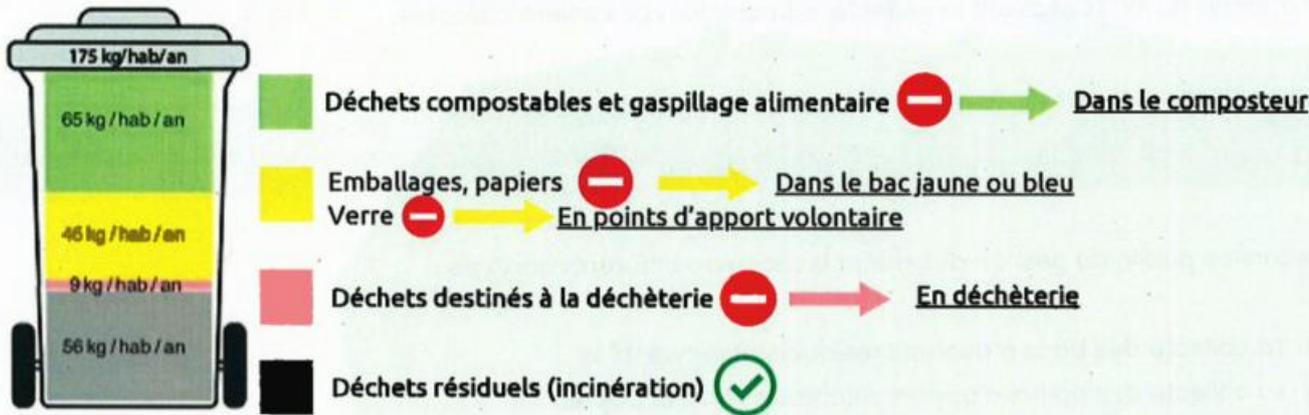
## LE SERVICE DE COLLECTE S'ADAPTE AUX BESOINS DES USAGERS



### COLLECTE DES BACS GRIS TOUS LES 15 JOURS A COMPTER DU 31 MARS 2025

1 – Pourquoi faire évoluer la fréquence de collecte des déchets résiduels : passage tous les 15 jours au lieu de toutes les semaines.

La majorité des ménages **présentent leurs bacs gris une semaine sur deux** ou toutes les semaines, mais un **bac à demi rempli**.  
De plus, lorsqu'on observe le bac à déchets résiduels, **plus de 2/3 de ce bac pourrait être évité**.



175 kg/hab/an

- 65 kg / hab / an : Déchets compostables et gaspillage alimentaire → Dans le composteur
- 46 kg / hab / an : Emballages, papiers, Verre → Dans le bac jaune ou bleu / En points d'apport volontaire
- 9 kg / hab / an : Déchets destinés à la déchèterie → En déchèterie
- 56 kg / hab / an : Déchets résiduels (incinération) ✓

Et, limiter les déchets résiduels et donc le recours à l'incinération permet de maîtriser l'évolution des coûts (l'incinération coûte le double du tri, et son prix augmentera encore dans les années à venir). De plus, les biodéchets doivent être compostés.

### 2 – Le jour de collecte va-t-il évoluer ? Quelle est la date de mise en œuvre envisagée ?

Oui, toutes les tournées (de déchets résiduels et de déchets recyclables) sont redéfinies à cette occasion. Le changement est prévu le lundi 31 mars 2025.

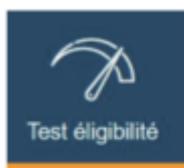


## Internet par la fibre optique mis en place par PRISME

Nous sommes heureux de vous informer que notre village continue de se moderniser avec l'installation de la fibre optique. Pour toute question ou problème concernant votre raccordement, n'hésitez pas à consulter les ressources disponibles sur [www.prisme-fibre.fr](http://www.prisme-fibre.fr) ou à contacter le service d'assistance.



### SON ÉLIGIBILITÉ



Pour tester son éligibilité à la fibre, renvoyer l'Administré à l'outil de test sur la page d'accueil.

Rubrique « **Connaître mon éligibilité** »



### SON RACCORDEMENT

L' Administré souhaite signaler une malfaçon suite à l'intervention d'un opérateur? Il peut nous contacter en faisant un ticket, en précisant les références de son dossier.

Rubrique « **Signaler une incapacité à me raccorder** »

### SON ADRESSE

L' Administré doit compléter un formulaire dédié si son adresse n'est pas référencée ou mal référencée.

Rubrique « **Signaler un problème d'adresse** »





## DOMMAGES RÉSEAUX/MALFAÇONS

L' Administré souhaite signaler un dommage visible depuis la voie publique, sur les infrastructures du réseau en fibre optique ? Il peut ouvrir un ticket.

Rubrique «Signaler un problème sur les infrastructures de fibre optique»



## CONSTRUCTION DÉCLARATION LOGEMENT NEUF

L' Administré construit sa maison ou emménage dans un logement neuf et souhaite être raccordé à la fibre ?

**RDV** sur : [raccordement.altitudeinfra.fr](http://raccordement.altitudeinfra.fr)  
ou [adduction.altitudeinfra.fr](http://adduction.altitudeinfra.fr)

- > pour déclarer son adresse sur le site
- > destiné également aux collectifs et immeubles



L' Administré a d'autres questions et ne trouve pas la réponse à sa question, la FAQ est faite pour ça! Les 10 thématiques les plus courantes sont traitées dans cette rubrique.

L' Administré ne trouve pas la solution à son problème dans les rubriques correspondantes ? Il peut appeler le **03.39.97.97.97** tous les jours, de 10h à 12h.

En cas de doute face à une question, consultez la rubrique AIDE ET CONTACT et la FAQ de notre site : [www.prisme-fibre.fr](http://www.prisme-fibre.fr)



## Notre Centre de Secours :

### 2024 Une année douloureuse !

Le 1er août 2024, alors qu'il rentrait pour sa dernière journée de formation, le sapeur Mickael GARING est décédé brutalement dans un accident de la route. Ce fut un choc pour l'ensemble de l'effectif de la caserne de Thervay et pour tous les sapeurs-pompiers du Jura.

Un bel hommage lui a été rendu par l'ensemble des sapeurs-pompiers du Jura sur la place de Thervay lors de ses obsèques le 7 août 2024.

L'effectif de notre centre reste constant avec 26 sapeurs-pompiers. Notre centre d'incendie et de secours défend 17 communes. Nous renforçons toujours les centres voisins comme Pontallier-sur-Saône et parfois le centre de Dole.

Notre caserne fonctionne avec 4 équipes de garde. Une équipe de garde démarre du vendredi 20h au vendredi suivant 7h, avec un roulement toutes les 4 semaines, ce qui signifie qu'une équipe est de garde en moyenne une fois par mois.

Un atout important est la complémentarité avec le centre de Gendrey qui complète nos véhicules en journée de semaine en cas de nécessité. Le centre de Ranchot fonctionne également en complémentarité sur notre secteur.

Les 232 interventions de l'année se répartissent comme suit :



- **30 feux** : feu de voiture, feu de maison, feu de ferme et de bâtiments agricoles.
- **180 interventions** comprenant : les accidents de la voie publique, les secours aux victimes ainsi que les transports sanitaires.
- **22 opérations diverses** incluant le bâchage des biens, la capture d'animaux et de nids d'hyménoptères en cas d'urgence, et le relevage de personnes.

Comme vous pouvez le constater, l'activité opérationnelle de notre centre reste élevée.

À noter que pour l'année 2025, suite à un nouveau décret, le sergent André TOUYARD a pu prolonger son activité pour deux années supplémentaires. Il terminera donc sa carrière à l'âge de 67 ans après 38 années de service.

Nous soulignons également la forte mobilisation de notre amicale pour les diverses manifestations tout au long de l'année. Pour 2025, nous prévoyons de renouveler une journée portes ouvertes en milieu d'année.

Les personnes intéressées peuvent venir visiter le centre de Thervay le samedi matin de 9h30 à 12h

### Le chef de centre

Lieutenant Anthony DESMOUSSEAUX





## Notre antenne du Relais Petite Enfance

### Relais Petite Enfance de Jura Nord

Une antenne du Relais Petite Enfance (RPE) de Jura Nord offre ses services dans la commune de Thervay. Le RPE fait partie des services de la Communauté de communes Jura Nord. Il est implanté dans les locaux de la Maison de l'Enfance de Fraisans, 6 Rue du Doubs, et dans une salle de la Mairie de Thervay. Son champ territorial recouvre les 32 communes de la communauté de communes Jura Nord.



Le RPE est un service à destination des parents, des assistants maternels, des gardes à domicile et des jeunes enfants. C'est un lieu neutre d'accueil personnalisé, d'information, de ressource, d'animation et d'échange.

### Pour les assistants maternels et les gardes à domicile :

- Renseignements administratifs sur les conditions d'agrément, le statut, le cadre de travail...
- Informations sur la réglementation, droits et obligations, contrat de travail, rémunération...
- Diffusion des disponibilités aux parents en recherche d'un mode d'accueil
- Lieu de professionnalisation : rencontres thématiques, formations...
- Accompagnement dans la relation avec les employeurs et l'accueil des enfants
- Lieu d'animation et de convivialité
- Service de location de matériel de puériculture et prêt de jeux

### Pour les parents :

- Conseils et accompagnement dans la recherche d'un mode d'accueil
- Proposition de modèles de documents pour l'embauche d'un salarié
- Soutien dans les démarches liées à l'emploi d'un(e) assistant(e) maternel(le) ou garde à domicile
- Soutien à la parentalité
- Service de location de matériel de puériculture et prêt de jeux
- Lieu ressource sur le thème de l'enfance

### Pour les enfants :

- Lieu d'éveil et de socialisation
- Lieu de rencontre
- Lieu d'expérimentation



En plus d'accueillir les parents, les assistantes maternelles et les gardes à domicile pour des accompagnements individuels relatifs aux situations d'embauche, le RPE propose des temps de rencontre destinés aux assistantes maternelles, aux gardes à domicile et aux enfants. Le RPE ouvre également ses animations aux parents pour les fêtes, sorties, conférences et soirées d'information.

Le Relais Petite Enfance de Jura Nord propose un temps d'éveil et de rendez-vous les lundis à la mairie de Thervay. Les temps d'éveil se déroulent de 9h00 à 11h30, et toutes les assistantes maternelles et gardes à domicile du secteur sont les bienvenues, accompagnées des enfants accueillis, sur inscription. Les rendez-vous sont ouverts aux parents, futurs parents, assistantes maternelles, de 13h30 à 17h00 à la Mairie de Thervay.



Au cours de l'année 2024, le RPE a organisé différentes animations qui donnent aux enfants, aux professionnels et aux parents des occasions de se rencontrer, d'apprendre, de découvrir, d'expérimenter, de mettre en éveil les sens, et d'accompagner l'enfant dans son éveil psychomoteur, émotionnel et sensoriel. Nous avons notamment eu la visite de Morgane de la médiathèque pour des temps contes, Tiphaine Chandon pour des séances d'éveil musical, des séances d'éveil artistique, d'éveil corporel et de médiation animale qui ont plu aux tout petits comme aux plus grands.

Retrouvez le Relais Petite Enfance sur le site [www.mutualite-39.fr](http://www.mutualite-39.fr) ou encore sur Facebook : **Relais Petite Enfance Jura Nord**.

Vous pouvez également demander par mail au RPE de vous connecter à la nouvelle application du relais, Kidizz, ce qui vous permettra de connaître toutes les actualités et le programme des animations proposées.

**Contact et renseignements** : 06.74.19.86.46  
ou [rpe.juranord@mutualite-39.fr](mailto:rpe.juranord@mutualite-39.fr)

#### Horaires et lieux d'ouverture :

- **Rendez-vous** : Lundi et mercredi de 8h30 à 17h00 à Fraisans / Lundi à Thervay de 13h30 à 17h00
- **Permanence** : Mardi, jeudi et vendredi de 13h15 à 17h00
- **Temps de jeux** : Mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 11h30 / Lundi à Thervay de 9h00 à 11h30



## Nos associations

### Comité des fêtes

#### Le réveil du Cygne

L'année 2024 a vu cinq manifestations dans notre village : carnaval pour les enfants avec défilé et boom, spectacle et repas antillais, fête nationale, loto, et marché de Noël.

À ces manifestations, un nombre important d'habitants de Thervey ont participé. Nous vous en remercions et nous vous attendons aussi nombreux en 2025. Comme ces dernières années, nous mettrons tout en œuvre pour animer, distraire et faire vivre notre village ; votre soutien et votre participation sont essentiels. Merci encore.



Chaque année, le comité reçoit l'aide de la commune. Merci à M. le maire et au conseil municipal pour leur soutien.

Le comité prépare le programme 2025. Rejoignez-nous sur le réseau Facebook : **Comité Thervey** afin d'être informés au fil de l'eau.

L'équipe des bénévoles vous présente leurs meilleurs vœux.

- Barbier Roseline
- Bernard Sylvie
- Champonnois Sylvie
- Corigeux Christiane
- Cosotti Jean Luc
- Dole Jennifer
- Ferreira Emilie
- Philippon Valérie
- Joly Jeremy
- Marion Sandrine
- Pelot Jean Francois

**Champonnois Amandine**  
Présidente du comité





## Atelier créatif et décoration

### Atelier couture et loisirs créatifs :

Le jeudi, on recycle, on coud, on pique dans la bonne humeur ! Chacun réalise ce dont il a envie : patchwork, doudous, sacs, maniques, et cette année, le très tendance chapeau de pluie. Venez partager un moment convivial et créatif avec nous !



### Atelier enfants

Le 30 octobre, nous nous sommes retrouvés pour un atelier lanterne 🏮 très apprécié des enfants. Le lendemain, les petits Trevadiers et leurs créations ont arpenté les rues du village à la chasse aux bonbons. Un grand merci à tous les participants pour leur enthousiasme et leur créativité !





## Association de Chasse

**Tous les membres de la société de chasse "Le Cor" de THERVAY, vous souhaitent une bonne année 2025.**

Présidée par Paul DEPRAZ, notre association se compose cette année de 29 chasseurs. Nous avons le plaisir d'accueillir 6 nouveaux membres, dont 3 du village : Julien BIGNET, Jean-Paul CHUARD, Benoit FALCOU, Jean Claude COQUILLARD, Julien PATIN et Robin VOILLY.

Malgré une saison 2023-2024 avec des prélèvements de sangliers encore importants, la population a bien diminué du côté de la forêt de la Serre mais reste élevée côté Montrambert et Malans. Sur notre territoire, le nombre de chevreuils est stable, tout comme celui des cervidés. Les populations de petits gibiers restent anecdotiques, à l'exception du lièvre.

Comme chaque année, nous avons mis l'accent sur la protection des cultures en installant des clôtures électriques et des effaroucheurs dans les zones les plus sensibles, en collaboration avec les agriculteurs, afin de limiter les dégâts causés par les sangliers.

Le signalement des zones de chasse lors des battues au gros gibier, la mise en place de nouveaux miradors, l'aménagement de nouveaux postes et l'entretien des lignes en forêt soulignent notre engagement à exercer notre passion en toute sécurité, pour nous et pour les autres usagers de la nature.

Cette année, nous avons également organisé un méchoui début septembre avant l'ouverture de la chasse où 90 personnes ont participé pour partager un moment convivial autour d'un bon repas à base de gibier. Cette manifestation sera reconduite en 2025.

Nous vous réitérons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, avec une priorité pour la santé.





## Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique le brochet de l'Ognon

La saison 2024 a été peu favorable pour notre association, avec une baisse des ventes de 18%. En 2023, nous comptons 138 adhérents, contre 112 en 2024. Cette baisse est également constatée dans l'ensemble du département et au niveau national.

En raison des variations répétées du niveau de l'eau, nous n'avons procédé à aucun alevinage. Cependant, nous avons effectué quatre lâchers de truites dans le Gravelon et dans le ruisseau de Bresilley, ce dernier étant plus accessible aux personnes âgées et aux enfants.

Nous avons transformé le débarcadère de Marpain pour permettre un accès plus sécurisé et avons également aménagé une mise à l'eau côté Bresilley pour permettre aux pêcheurs en barque d'accéder à la rivière entre Bresilley et Thervay. Nous souhaitons en réaliser un à Thervay, mais il n'y a pas de foncier disponible.

La survie de notre association reste précaire en raison du nombre de bénévoles en déclin et de la non-prise de conscience des pêcheurs que la pratique de leur loisir sur un cours d'eau calme et peu pêché dépend de la continuité du Brochet de l'Ognon. Sinon, nous risquons d'être repris par d'autres AAPPMA plus importantes et envahis par de nombreux pêcheurs.

L'assemblée générale a eu lieu le 25 janvier 2025 à la salle du conseil à Thervay.

Meilleurs vœux de l'ensemble du conseil d'administration.





## Chansons anciennes

### Meilleurs vœux à tous !

Deux ans déjà que nous nous retrouvons chaque mois à la mairie de Thervay pour l'atelier de chansons anciennes. Les titres sont proposés par les participants et les textes sont préparés et imprimés pour la séance suivante. C'est dans la bonne humeur et la convivialité que nous vous invitons à vous joindre à nous pour chanter ensemble.

Nous nous retrouvons chaque **1er mercredi du mois à 15h**, sauf exception. Le prochain rendez-vous aura lieu le **mercredi 12 février**.



*Marre de la morosité  
ambiante ?*



**Chaque 1er mercredi du mois à 15h**  
**Salle du conseil municipal THERVAY**  
**avec Daniel et Frédérique Wrona**  
**06 68 80 45 22**

## Informations pratiques

### Démarches d'urbanisme en ligne

Depuis le 1er janvier 2022, il vous est possible de déposer votre dossier d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable...) sur Internet grâce au « Guichet unique » de dépôt développé par le Grand Dole.

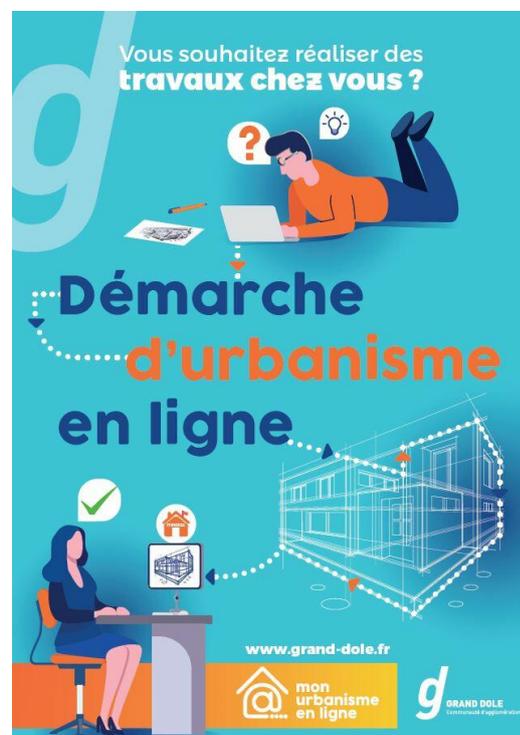
Où déposer mon dossier en ligne ?

Sur le « Guichet unique » accessible sur le site internet <https://www.grand-dole.fr/autorisations-urbanisme/>

Comment procéder ?

- Je me renseigne en mairie sur le type de dossier à déposer pour mes travaux (DP, PC...) ou sur <https://www.grand-dole.fr/autorisations-urbanisme/>
- Je prépare les différents documents à joindre à mon dossier (plan de situation, plan masse, photographies, etc.)
- Je crée mon compte personnel sur le « Guichet unique »
- Je saisis mon dossier et joins les différentes pièces. Ensuite je suis son instruction... depuis chez moi !

Pour renseignement et accès au « Guichet Unique », n'hésitez pas à vous rendre dans l'Espace France Services de Moisey pour vos démarches en ligne.



### Comment contacter Enedis en cas de coupure de courant

Vous trouverez ci-dessous les informations utiles pour contacter le gestionnaire du réseau électrique Enedis.

Dans le cadre d'une coupure de courant, vous pouvez contacter le service d'urgence dépannage électrique au **09 726 750 39** (24 h/7 j - appel non surtaxé).



Vous pouvez vérifier en quelques clics d'où provient votre coupure de courant. Qu'il s'agisse d'une panne chez vous ou sur le réseau électrique, Enedis vous aide à identifier l'origine du dysfonctionnement :

<https://www.enedis.fr/panne-et-interruption>



## Horaires déchèteries de Saigney 2024

### Horaires d'été du 17/03/2025 au 04/10/2025

Lundi	FERMÉ		FERMÉ
Mardi	FERMÉ		FERMÉ
Mercredi	08h30 - 11h45		13h30 - 17h30
Jeudi	FERMÉ		FERMÉ
Vendredi	FERMÉ		FERMÉ
Samedi	08h30 - 11h45		13h30 - 17h30

### Horaires d'hiver du 02/01/25 au 15/03/25 et du 06/10/25 au 31/12/25

Lundi	FERMÉ		FERMÉ
Mardi	FERMÉ		FERMÉ
Mercredi	FERMÉ		14h00 - 16h45
Jeudi	FERMÉ		FERMÉ
Vendredi	FERMÉ		FERMÉ
Samedi	09h00 - 11h45		14h00 - 16h45

N'hésitez pas à nous contacter par e-mail ou par téléphone : Du lundi au vendredi : 8h00/12h00 -  
13h00/17h00 Tél : [03 84 82 56 19](tel:0384825619) E-mail: [contact@sictomdole.fr](mailto:contact@sictomdole.fr)



## Horaires d'ouverture mairie et agence postale

**Le lundi** : de 8h00 à 12h00

**Le mercredi** : de 08h00 à 12h00

**Le vendredi** : de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Téléphone : 03 84 70 34 56

Boîte mail : [mairie@thervay.fr](mailto:mairie@thervay.fr)

Site internet de la commune de THERVAY : [www.thervay.fr](http://www.thervay.fr)

L'application mobile qui vous informe des actualités de la commune de Thervay



Accessible à tous et en téléchargement gratuit, l'application ne nécessite ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle du citoyen. Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs communes.

● **12 500**

collectivités équipées

● **950**

Gendarmeries utilisatrices

● **8M**

d'administrés couverts

● **83%**

foyers équipés en moyenne sur nos communes de 100 à 3000 habitants

● **1M**

notifications envoyées par jour

● **98%**

taux de satisfaction



Si vous souhaitez recevoir une copie du compte rendu de chaque réunion du conseil municipal dans votre boîte aux lettres gratuitement, merci de déposer ce coupon réponse à la mairie.

M ou Mme \_\_\_\_\_ souhaite recevoir le compte rendu du conseil municipal.

Adresse Complète : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_



## **Découvrez Thervay au Temps de la Monarchie : Une Série de Publications Inédites**

Nous avons l'immense honneur de vous annoncer une série de publications inédites qui vous plongeront dans l'histoire fascinante de notre village. Grâce au généreux legs d'Éric Thiou, historien passionné et amoureux de Thervay, nous avons le privilège de partager avec vous son œuvre magistrale sur notre village au temps de la monarchie.

**À partir du mois de mars, nous publierons chaque mois un nouveau chapitre de cette œuvre exceptionnelle.**

Préparez-vous à découvrir :

- **Les origines de Thervay** : Un voyage dans le temps pour comprendre les premières traces de notre village.
- **La vie quotidienne sous la monarchie** : Plongez dans le quotidien des habitants de Thervay, leurs métiers, leurs traditions et leurs défis.
- **Les grandes figures de Thervay** : Rencontrez les personnages marquants qui ont façonné l'histoire de notre village.
- **Les événements historiques** : Revivez les moments clés qui ont marqué Thervay et son évolution au fil des siècles.

Chaque chapitre vous transportera dans une époque révolue, riche en anecdotes et en découvertes. Ne manquez pas cette occasion unique de mieux connaître notre patrimoine et de célébrer l'héritage laissé par Éric Thiou.

**Rendez-vous sur notre site internet et sur Panneau Pocket pour ne rien manquer de cette aventure historique !**

*Ensemble, faisons revivre l'histoire de Thervay !*

